

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 80 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 35 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### Se décentrer

Un nouveau venu arrive dans la petite commune. Il s'engage immédiatement dans les activités locales, pompiers, Conseil général, chorale, et y fait feu des quatre fers. Son discours entraînant et ses idées nouvelles galvanisent les habitants. On modernise le matériel, rénove les locaux, multiplie les manifestations de toutes sortes. Il prévoit la création d'une feuille locale. Le journal de la région consacre une demi-page à cette intense vie villageoise.

Après trois ans d'omniprésence, il annonce qu'il se retire: «Place aux jeunes!» proclame-t-il avec entrain. Il s'éloignera de la vie publique, consacra son temps à son métier et à sa famille, répondant «j'ai fait ma part» à ceux qui déplorent son retrait. D'une certaine façon, il a fait plus que sa part, et mouillé la chemise en trois ans plus que d'autres en trente. C'est un fait avéré qu'il n'est pas mesquin ou égoïste. C'en est un autre qu'il n'a pas tenu la distance. Pourquoi?

Quand on y pense, il est toujours resté à l'extérieur des affaires. Il a vu que la communauté avait besoin de lui, mais il n'a pas senti que lui avait besoin de la

communauté. Son engagement a modifié la commune, mais l'a laissé inchangé. C'est d'ailleurs ce qui lui a permis de s'en retirer sans déchirement. La commune a simplement été pour lui, durant un temps, un prolongement de sa personne et de ses intérêts. Il y est entré comme on enfle un nouvel habit. On le porte en toute occasion puis, la lassitude venant, on s'en débarrasse.

Tel autre citoyen, qui a lui aussi un travail et une famille, a assuré plusieurs fonctions publiques au cours des vingt ans qui ont précédé. Il continue, d'ailleurs. Il n'est ni inventif ni spectaculaire, il fait simplement ce qu'il doit faire. Comme on dit, «il prend sur lui». Qu'est-ce qui fait que l'un est un sprinter et l'autre un coureur de fond?

L'engagement du premier constituait un lourd supplément à sa vie ordinaire. Il l'assumait à la volonté et à l'énergie. Pour le second, son engagement est une partie ordinaire de sa vie. Il se soumet au mode de fonctionnement de la communauté, à sa structure, à ses usages, à son rythme, plus lent et serein que le rythme individuel. Cette soumission l'a libéré de son impatience et de la tentation d'être

original à tout prix. Elle lui a rendu l'effort plus naturel et moins fatiguant, car il calque généralement son action sur celle de ses prédécesseurs.

Au contraire, l'effort de celui qui reste à l'extérieur est pénible, car il est en porte-à-faux. Il fait tout lui-même, ne profitant ni du mouvement acquis ni des exemples du passé. Sans penser à mal, notre impatient ami a voulu imposer son propre rythme à la commune. Il a réussi, mais au prix d'une dépense d'énergie qui l'a exténué en trois petites années.

Il est sans doute heureux qu'un *outsider* donne à l'occasion un coup de sac et empêche la routine de dégénérer en mécanique. Mais on a beaucoup plus besoin de personnes qui assurent la continuité et, osons-le dire, la routine. La routine, injustement décriée, ne dispense pas de réfléchir, mais elle oriente et cadre les réflexions et les décisions.

Le premier a adopté une approche individualiste, centrée sur l'individu absolument maître de ses choix, de ses actions et de lui-même. Le second cultive une approche communautaire, où l'individu se décentre et adopte pour lui-même la perspective des communautés dont il

fait partie. D'expérience, cette seconde approche débouche sur des engagements à plus long terme, ce qui semble indiquer qu'elle est plus naturelle. Celui qui accepte de n'être qu'une partie du tout trouve dans le service qu'il rend non une fatigue supplémentaire, mais un élargissement de sa propre personnalité. On trouve mieux son bien indirectement, à travers le bien des communautés auxquelles on accepte d'appartenir pleinement, que directement, en conservant jalousement son indépendance et en se concentrant sur soi-même et son seul bien personnel.

C'est notamment cela qui est en jeu dans la question du droit de vote des étrangers sur le plan cantonal. L'initiative, ôtant à l'étranger un motif de faire le pas de la naturalisation, le dissuade de s'impliquer pleinement dans le destin du pays. Elle le laisse à l'extérieur de la communauté et l'incite à conserver son quant-à-soi individualiste. Elle lui donne un droit de décision mais le détourne de cet engagement vital qui donnerait leur vrai poids à ses avis et conseils.

OLIVIER DELACRÉTAZ

### Economie et politique

A la suite de l'entretien du mercredi 11 mai consacré à la démocratie, Mme Suzette Sandoz nous a envoyé un article qu'elle a publié il y a quelques années, intitulé «Ebauches de réflexions sur les limites de la démocratie»<sup>1</sup>.

Dans cet article, Mme Sandoz soulève nombre de questions intéressantes: la définition du peuple, les rapports entre démocratie et fédéralisme, le rôle des médias, etc. Nous souhaitons nous arrêter ici sur ce qu'elle dit des rapports de la démocratie avec l'économie:

*Quelle soit marxiste ou capitaliste, l'économie se concilie assez mal avec la démocratie. Alors que, par la décentralisation ou le fédéralisme, la démocratie devrait permettre aux citoyens de vérifier directement les conséquences des décisions qu'ils prennent en tant qu'organe de l'Etat, l'économie, elle, a une tendance*

*centralisatrice. De nos jours, il lui faut, pour être rationnelle et rentable, de grands espaces, de larges champs d'action. Elle doit agir et réagir vite, alors que la démocratie exige précisément du temps pour que les citoyens puissent être informés et digérer l'information puis, s'ils sont consultés, répondre en pleine connaissance de cause. (...) La démocratie est incontestablement un cadre idéal pour une économie prospère, puisqu'elle repose sur des principes de liberté (...). Mais la démocratie n'atteint ce but que pour autant qu'elle ne cède pas aux tentations voire aux besoins propres de l'économie. (...) Pour l'économie, la globalisation est une chance exceptionnelle. Pour la démocratie, c'est peut-être une menace.*

Si nous partageons pour l'essentiel le constat que fait Mme Sandoz d'une certaine tension entre la démocratie et l'écono-

mie, nous voudrions apporter quelques précisions et développements, que Mme Sandoz aurait probablement apportés elle-même si elle avait approfondi ce point.

Il nous semble que, malgré leur commun effet uniformisateur, il faut distinguer la centralisation, qui caractérise l'économie «marxiste» ou planifiée, et la globalisation, qui est une tendance propre à l'économie «capitaliste» ou libérale. L'expérience du dernier siècle tend à montrer que l'économie planifiée est un oxymore (contradiction dans les termes) et l'économie libérale un pléonasse. Vu son caractère apparemment contre-nature, nous laisserons de côté ici l'économie planifiée pour ne nous occuper que des problèmes politiques posés par l'économie libérale, c'est-à-dire l'économie «tout court».

En effet, si Aristote appelait «économie» l'activité visant la satisfaction de besoins déterminés et «chrématistique» l'activité visant l'enrichissement sans fin<sup>2</sup>, c'est bien le mot «économie» qui s'est imposé à l'époque moderne pour désigner cette production de «toujours plus» de richesses, dont le ressort est la cupidité insatiable de l'homme déchu.

Laissée à elle-même, l'économie (libérale) tente donc d'élargir sans cesse son champ d'action, comme le dit Mme Sandoz. La «rationalisation» est un processus infini de minimisation des coûts et de maximisation des bénéfices. Outre le progrès technique, qui permet de réaliser des gains de productivité, l'autre mamelle de la rationalisation consiste dans les «économies d'échelle», qui permettent de répartir les coûts de production sur un

nombre toujours plus grand d'unités produites et vendues. L'économie essaye donc de repousser sans cesse tous les obstacles à sa croissance, qu'ils soient matériels ou juridiques. Parmi les obstacles juridiques, il y a d'une part les limites qualitatives (les normes de qualité), d'autre part les limites quantitatives: non seulement d'éventuels quotas de production, qui sont rares dans une économie libérale, mais surtout les quotas indirects induits entre autres par les droits de douane aux frontières des Etats.

Les frontières des Etats constituent l'un des obstacles à la croissance aveugle de l'économie, qui exerce donc sur elles une pression constante, comme l'eau du fleuve contre ses digues, les érodant sans cesse, parfois jusqu'à les rompre. Ce n'est donc pas seulement pour les démocraties que l'économie laissée à elle-même constitue une menace potentielle, mais pour tous les Etats, quel que soit leur régime politique.

L'économie ne poursuivant, par elle-même, que sa propre croissance in(dé)finie, c'est à l'Etat, qui est le gardien du bien commun politique, qu'il appartient de cadrer (et non de régenter dans le détail) l'activité économique, pour s'assurer qu'elle reste au service du bien commun. Politique d'abord!

DENIS RAMELET

<sup>1</sup> Dans: *Le défi des frontières. Mélanges en l'honneur de Roland Bieber*, Nomos / DIKE, 2007, pp. 167-174.

<sup>2</sup> «Sans fin», c'est-à-dire d'abord sans finalité, sans but déterminé, mais aussi, par voie de conséquence, sans borne.

#### Votations du 4 septembre 2011

1. Initiative pour le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au plan cantonal	<b>NON</b>
2. Initiative pour l'élection à la proportionnelle dans les communes de plus de 3'000 habitants	<b>NON</b>
3. <b>INITIATIVE ECOLE 2010</b>	<b>OUI</b>
Contre-projet LEO	<b>NON</b>
<b>Question subsidiaire</b> (en cas de double oui)	<b>Initiative</b>

## Raffaele d'Alessandro (1911-1959), le centenaire oublié

*Je tiens Raffaele d'Alessandro pour un des musiciens les plus complets de notre génération. Il n'est pas seulement un pianiste racé, sensible et vigoureux, un organiste remarquable, mais aussi – et surtout – un créateur d'une puissance et d'une richesse d'inspiration indubitables.*

Dinu Lipatti, octobre 1950

En cette année Liszt (bicentenaire de sa naissance) et Mahler (centenaire de sa mort), nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs sur un compositeur de grande valeur, hélas trop peu joué et dont on célèbre cette année le centième anniversaire de la naissance: Raffaele d'Alessandro. Par chance, nous disposons aujourd'hui d'un excellent ouvrage d'Antonin Scherrer sur le musicien, paru en 2009 à l'occasion des cinquante ans de sa mort et auquel cet article doit beaucoup<sup>1</sup>.

### Éléments biographiques

De père italien immigré en Suisse, grison par sa mère, d'Alessandro naît à Saint-Gall le 17 mars 1911. Il commence ses études musicales à Zurich, «[menant] de front non seulement la composition et les branches théoriques, mais également l'orgue et le piano». En 1934, et grâce à l'appui financier d'une comtesse hollandaise rencontrée à Saint-Aubin, sur les bords du lac de Neuchâtel, il quitte la Suisse pour aller étudier à Paris; là, il suit les cours d'orgue dispensés par Marcel Dupré, mais ne gardera qu'un souvenir mitigé de ce maître qui «n'agit à aucun moment en stimulateur, en inspireur». La rencontre avec le pianiste Paul Roës, élève hollandais de Busoni, lui-même héritier de la tradition lisztienne, sera plus féconde et le révélera à lui-même en tant que pianiste. Toutefois, c'est auprès de Nadia Boulanger que le jeune Raffaele trouvera les conseils les plus avisés. Il suit avec passion les cours de la grande pédagogue (elle a formé des musiciens tels que Leonard Bernstein, George Gershwin, Igor Markévitch, Dinu Lipatti, Astor Piazzolla, pour n'en citer que quelques-uns) qui se prend d'affection pour d'Alessandro et «lui voue (...) une admiration sincère»; s'ensuit alors un échange épistolaire «qui couvre pratiquement tout [le] séjour parisien» du musicien (Antonin Scherrer en cite de larges extraits, souvent touchants et révélateurs des deux personnalités).

De retour en Suisse, d'Alessandro s'installe définitivement dans le Canton de Vaud, d'abord dans le quartier de la Rosiaz à Pully, chez la famille de l'helléniste Ernest Bosshard (frère du peintre Rodolphe-Théophile), puis, de 1946 à sa mort prématurée (il décède le 17 mars, jour de son anniversaire), à l'avenue du Temple à Lausanne.

### La personnalité

D'Alessandro est un solitaire (ce qu'avait bien compris Nadia Boulanger) et un esprit indépendant, caractéristiques qu'il assume pleinement. Il a surtout une haute conscience de son statut d'artiste, de sa vocation de compositeur: «*Celle-ci, écrit Scherrer, prendra une place de plus en plus prépondérante avec les années: les concerts qu'il donne, les rares cours qu'il accepte de dispenser, ne sont là que pour lui assurer le minimum vital, pour compenser ce que les commandes et les enregistrements ne sont pas à même de lui offrir en suffisance. Depuis l'adolescence, il est traversé par l'idée qu'un compositeur ne devrait avoir à se soucier que de son seul accomplissement artistique: aux autres – la société, les amis, les gens fortunés – la responsabilité d'assumer sa subsistance.*» Magnifique profession de foi certes, mais c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que

d'Alessandro aurait dû vivre! Fort heureusement, il peut compter sur la fidélité et le soutien généreux de nombreuses personnes; toutefois, il restera aux prises avec des problèmes d'argent tout au long de sa carrière et vivra constamment dans la précarité. Par ailleurs, son intransigeance et son manque de diplomatie ne facilitent pas toujours la diffusion de son œuvre: voir par exemple ses relations assez peu cordiales avec le chef d'orchestre et mécène bâlois Paul Sacher, personnage très influent dans le monde musical, qui a passé commande auprès des plus grands compositeurs de son temps (Bartok, Stravinski, Martinu, Hindemith, etc.), sans oublier les Suisses Honegger, Martin, Beck et Burkhard) et qui, par conséquent, aurait pu lui être d'une certaine aide.

Malgré cela, plusieurs œuvres orchestrales de d'Alessandro ont été défendues par quelques grands noms de la direction: Ernest Ansermet, Victor Desarzens, Robert Mermoud, Carl Schuricht ou Paul Kletzki en Suisse ont créé l'une ou l'autre de ses œuvres. Le compositeur a connu quelques succès aux Etats-Unis grâce à Eugène Ormandy, chef titulaire de l'Orchestre de Philadelphie; en Allemagne, sa 1<sup>re</sup> Symphonie en ré mineur op. 62 a été créée en 1949 à Cologne par l'Orchestre du Gürzenich sous la direction de Günter Wand, chef dont les interprétations des symphonies de Brahms ou Bruckner sont des références, et l'année 1958 voit la création à Hambourg de son *Tema variato* op. 78 par l'orchestre de la Norddeutscher Rundfunk sous la direction de Jean Martinon, par ailleurs ardent défenseur de la musique française.

### Le style musical

Comment définir le style de d'Alessandro? Scherrer cite largement un entretien que le compositeur a accordé à Henri Jaccard et qui a été publié en 1955 chez Maurice et Pierre Foetisch à Lausanne: il recherche avant tout «la clarté de la forme, celle de la tonalité. Les fonctions tonales sont pour moi (...) des nécessités presque physiologiques.» Il pratique ce qu'il appelle lui-même une «tonalité élargie», non dépourvue d'âpretés harmoniques. Il est donc on ne peut plus éloigné des courants avant-gardistes de son époque, comme le dodécaphonisme, l'atonalisme ou le sérialisme. On trouve aussi dans sa musique une vitalité et une complexité rythmiques qui le rapprochent de Stravinski ou de Roussel, sans qu'on puisse le considérer pour autant comme un vulgaire épigone. Dans le prestigieux *Grove's Dictionary of Music and Musicians*, le professeur Kurt von Fischer écrit que «son œuvre se caractérise notamment par un mélange d'éléments germaniques et français typiquement suisse»; en effet, français est son goût pour la concision et un certain raffinement harmonique, plutôt germanique son souci de la forme, son sens de l'architecture. Souvent grave, voire sombre, parfois austère, la musique de d'Alessandro nous apparaît en fin de compte essentiellement originale, personnelle, et elle ne mérite nullement le quasi oubli dans lequel elle est tombée. Sa *Symphonie en ré mineur* op. 62 devrait figurer au répertoire d'un orchestre comme celui de la Suisse romande. On peut rêver d'entendre l'Orchestre de Chambre de Lausanne (qui l'a créée en 1946 sous la direction de Paul Kletzki) jouer en concert la *Sinfonietta pour cordes, piano obligé et timbales* op. 51 aux côtés de ces deux chefs-d'œuvre que sont la *Musique pour cordes, percussion et célesta* de Bartok et le *Concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales* de Martinu; les *Préludes pour piano* op. 30 ne dépareraient aucunement le récital de quelque pianiste que ce soit.

En attendant, le mélomane qui souhaite partir à la découverte de ce grand musicien dispose heureusement d'enregistrements qui permettent de se faire une bonne idée de son œuvre. Nous avons choisi d'en présenter très succinctement et subjectivement quatre<sup>2</sup>. Dans le domaine orchestral d'abord<sup>3</sup>, voici deux disques parus chez le label suisse *Pan Classics*, l'un contenant la *Symphonie en ré mineur* op. 62, le *Concerto pour piano et orchestre* n° 3 (*quasi una sinfonia*) op. 70 et douze des *Vingt-quatre Préludes pour piano* op. 30 (n° de référence: 510 093), le second présentant des œuvres concertantes (*Sérénade pour cor anglais* op. 12, *Concerto pour basson* op. 75 et *Concerto pour hautbois* op. 79, une de ses toutes dernières compositions), ainsi que la *Sinfonietta* citée plus haut (n° de référence: 510 117). Les amateurs de musique de chambre se tourneront vers le label vaudois VDE-Gallo avec un disque contenant entre autres pièces le beau *Quatuor à cordes* n° 2 op. 73 enre-

gistré à la fin des années huitante par le Quatuor Sine Nomine, à l'aube de sa belle carrière (CD-621). Enfin, pour ceux qui aiment le piano, l'acquisition du premier enregistrement intégral, sous les doigts de Lorris Sevhonkian, des *Vingt-quatre Préludes* op. 30 s'avère indispensable. Figurent également sur ce disque les *Huit Préludes pour le piano* d'un compositeur que d'Alessandro admirait pour «la profonde humanité de son message», Frank Martin. (Référence: Jean Maurer CD-649).

FRÉDÉRIC MONNIER

<sup>1</sup> Antonin Scherrer, *Raffaele d'Alessandro ou l'urgence intérieure*, Editions Papillon, Genève, 2009.

<sup>2</sup> Une discographie complète se trouve à la page 173 du livre de Scherrer.

<sup>3</sup> On notera, en passant, que d'Alessandro a très peu écrit de musique vocale; il a bien commencé à écrire un opéra, mais celui-ci restera inachevé par manque d'aisance du compositeur pour le genre.

## La théorie du Gender

Au printemps dernier, l'opinion publique s'est scandalisée et offusquée devant le choix des parents de Storm qui ont décidé de ne pas révéler le sexe de leur enfant<sup>1</sup>. La théorie du «Gender<sup>2</sup>», dont ils se targuent, prend sa source dans plusieurs mouvements de pensée des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et se définit principalement par son caractère de révolte et de négation à l'égard de la nature humaine. Parmi ces mouvements, citons notamment l'existentialisme, qui affirme que l'universalité humaine est en perpétuelle construction; un féminisme très radical, qui prétend que l'hétérosexualité est au service de l'homme pour dominer la femme; le néomarxisme qui, à travers une dialectique dominants / dominés, exacerbe la lutte entre hommes et femmes; enfin le structuralisme, qui considère que tout est une construction de la société, à commencer par l'identité sexuelle des personnes. Le Gender oppose sexe biologique et identité sexuelle. Refusant la «dictature» de la nature, on considère le donné biologique comme neutre et, par conséquent, l'homme est libre de choisir son identité sexuelle, libéré de toute contrainte biologique ou sociale. Il lui appartient donc de jouer de la mécanique modelable mise à sa disposition. A l'homme de construire sa propre nature!

Le but poursuivi par cette idéologie va donc bien plus loin que l'égalité des sexes devant la loi ou l'égalité salariale. Il s'agit de repenser les rapports homme-femme en excluant toute forme de complémentarité et d'éliminer les classes sexuelles, par le moyen de l'éducation et des médias (destruction du couple, de la famille, puis de l'école à travers les programmes scolaires). Mais il est aussi question de contrôler la reproduction, en rendant la fécondation indépendante de la féminité et de la famille. Le bien commun est perdu de vue en faveur du libertarisme. De plus, il est frappant de constater le soutien que reçoit cette idéologie tant de la part de gouvernements de plusieurs pays comme l'Espagne, la France (où cette théorie sera enseignée dans les lycées à partir de la rentrée 2011) et l'Angleterre, que de la part des Nations Unies (notamment dès 1995, lors de la 4<sup>e</sup> conférence mondiale sur les femmes) ou de la Banque Mondiale (financement du GAP, le *Gender Action Plan*).

Pour Simone de Beauvoir, «on ne naît pas femme, on le devient». Une telle affirmation, représentative avant l'heure de la théorie du Gender et appuyée sur l'existentialisme, nie profondément le lien entre

l'âme et le corps, car l'âme, dès la conception, s'imprègne des caractéristiques du corps qu'elle anime. Qu'est-ce que la vie? Croissance, nutrition, reproduction... ces notions suffisent-elles à la définir? Non. Car un être vivant ne se contente pas d'être. Il agit. Et ce qui lui permet d'agir, ce qui l'anime, c'est son âme (du latin *anima*). Au Moyen Age, lorsque la langue française se développe, l'âme est déjà bien comprise comme étant le principe de vie. Elle donne à l'être vivant son unité, ce que la philosophie appelle sa *forme*. L'âme est à la fois le principe d'unité et d'action qui anime l'amas de cellules qui composent la matière de l'être vivant. L'âme permet de diriger cette matière vers sa fin. L'agir suit l'être.

Or, la théorie du Gender est un refus de la nature humaine; accepter celle-ci comme telle signifierait obliger l'intelligence à remonter à la cause propre de cette nature qui est Dieu. Le Gender, en voulant repenser la définition de l'être humain, fait croire à l'homme qu'il peut créer sa propre fin, illusion destructrice.

CLAIRE-MARIE LOMENECH

<sup>1</sup> Ce sujet a été évoqué dans *La Nation* du 17 juin 2011.

<sup>2</sup> Le terme employé est anglais car, bien que trouvant ses origines en France, la théorie du Gender est principalement développée par l'Américaine Judith Butler dans les années 1990. La traduction de son livre *Gender Trouble (Trouble dans le genre, pour un féminisme de la subversion)* est parue en 2005.

## † Jacques Rubattel (1923-2011)

Nos amis et collaborateurs Olivier et Guy Delacrétaz viennent de perdre leur oncle, et pour le premier son parrain, en la personne de Jacques Rubattel, Vaudois haut en couleur, paysan à Villarzel et officier de cavalerie. Ce lecteur de toujours de *La Nation* était le fils d'Alfred Rubattel, lui-même vieil ami de la Ligue vaudoise.

L'équipe du camp de Valeyres 1995, ayant choisi la petite église de Villarzel comme but de sa course finale, avait été reçue par M. Rubattel et sa femme et invitée à un repas mémorable suivi d'un exposé impromptu sur l'histoire du village.

Nous disons toute notre sympathie à sa veuve, Mme Claudine Rubattel, à ses enfants et petits-enfants.

Réd.

## LEO par l'absurde

Supposons que, par un aveuglement incompréhensible, le peuple vaudois non seulement refuse l'initiative «Ecole 2010», mais accepte le contre-projet de Loi sur l'enseignement obligatoire (la LEO de Mme Lyon). Les Vaudois se retrouveraient avec deux *cycles primaires*<sup>1</sup> de quatre ans (le premier pour les élèves de quatre à huit ans, le second pour ceux de huit à douze ans) et un *cycle secondaire* de trois ans (pour les élèves de douze à quinze ans). Dans le cycle *secondaire*, les élèves sont répartis en deux *voies, gymnasiale et générale*. La *voie générale* propose deux niveaux pour l'enseignement des maths, du français et de l'allemand (niveau 1 = *exigences de base*, 2 = *exigences supérieures*). Une *option de compétence orientée métiers* s'offre aux élèves de générale; mais, pour autant qu'ils fréquentent un niveau 2 dans l'une ou l'autre des trois branches, ils peuvent choisir, tout comme leurs camarades de la voie gymnasiale, une des quatre *options spécifiques*, soit italien, latin, maths & physique ou économie & droit. Les élèves suivant le niveau de base dans les trois branches principales (stigmatisés «111») sont en revanche obligatoirement astreints à l'*option de compétence orientée métiers* et à un *enseignement consolidé*.

Voici pour la théorie. Mais qu'en sera-t-il de la réalité? Nous livrons ci-après trois scénarios fictifs mais probables illustrant quelques difficultés de mise en pratique.

\* \* \*

Cet établissement scolaire de taille modeste compte entre quatre et cinq classes par volées en deuxième cycle primaire. Pour le directeur et le doyen en charge du degré secondaire I, le moment est venu d'organiser les programmes pour la première volée de neuvième (une huitantaine d'élèves) selon la nouvelle LEO.

Les cinq amateurs latinistes de voie gymnasiale seront scolarisés dans la ville voisine. Ils ne pourront plus rentrer à la maison pour le repas de midi et perdront une heure chaque jour en raison de la mauvaise synchronisation des horaires ferroviaires et scolaires. Mais les parents ont été dûment informés et n'ont qu'à assumer leur responsabilité.

L'effectif restant sera réparti en deux classes de voie gymnasiale et deux de voie générale. Après application du règlement sur les critères d'orientation, on compte douze «111», auxquels il faut ajouter quatre élèves en niveau 1 en allemand, cinq en français et quatre en maths. Le total des élèves fréquentant au moins un niveau 1 est de vingt et, par souci d'homogénéité, il a été décidé de les grouper dans la même classe. Ceci n'évitera toutefois pas la nécessité d'aligner les enseignements des branches à niveaux dans les grilles horaires des deux classes de générale.

Sur les septante élèves non «111», quinze ont choisi l'option de compétence orientée métiers, vingt-quatre les maths & physique, quinze l'italien et seize l'économie & droit. Au vu de ces effectifs, il y aura donc cinq sous-groupes pour les options, la préparation aux métiers devant

### Décès

Mme Denise Laurent, veuve de notre défunt ami et collaborateur Jean-Pierre Laurent, est décédée le 28 juillet dernier. Nos condoléances vont à ses enfants et à leurs familles.

Le 25 juillet, M. Roberto Bernhard, notre ami de longue date de Winterthour et collaborateur occasionnel de *La Nation*, a perdu son épouse, Mme Elsbeth Bernhard-Walser. Nous partageons sa peine.

être dédoublée. A nouveau, les contraintes de la grille horaire exigent que l'enseignement des différentes options soit simultané. Mais cette contrainte, ajoutée à la nécessité de l'alignement horaire des niveaux en voie générale, implique de facto l'alignement de ces mêmes branches en voie gymnasiale!

Le doyen se gratte la tête: il ne dispose que de deux enseignants en mathématiques, alors que trois au moins sont indispensables à certaines périodes. Le même problème a été providentiellement évité pour l'allemand et le français grâce aux compétences d'une enseignante dans ces deux langues. Mais la polyvalence salvatrice de cette personne ne sera pas récompensée: appelée à boucher les trous, son planning hebdomadaire ressemble à de la dentelle de Bruges.

Le directeur, quant à lui, désespère de pouvoir organiser l'option de compétence orientée métiers. Les instructions du Département à ce sujet sont arrivées très tard et il ne lui reste que trois mois pour trouver dans la région un maître d'apprentissage (avec brevet fédéral de formateur) pour animer deux heures hebdomadaires sur l'estime de soi et les fondamentaux de la lettre de motivation. Malgré de nombreux téléphones à ses confrères du Kiwani's local, il n'a essayé que des refus polis. C'est mal parti et l'option risque de se limiter à des cours de rattrapage en orthographe et en règle de trois...

\* \* \*

En huitième année, le jeune Gino était un élève appliqué, mais progressant lentement. A la fin du deuxième cycle primaire, il a été orienté en voie générale. Comme il sait assez bien compter, il fréquente le niveau 2 en mathématiques mais, un peu défavorisé par la pratique quotidienne de l'italien dans son milieu familial, il doit se contenter du niveau 1 en allemand et en français. Cette combinaison lui laissant accès à toutes les options spécifiques, Gino a, par facilité, choisi l'italien.

Mais, en neuvième, Gino commence à s'intéresser beaucoup plus aux filles qu'à

ses devoirs de maths. Après un semestre, le constat semble sans appel: Gino n'a pas acquis les compétences pour poursuivre en niveau 2 et doit être muté en niveau 1 de mathématiques. Ce faisant, Gino devient un «111» et doit à ce titre obligatoirement fréquenter l'option de compétence orientée métiers. Pour des questions d'horaire, la poursuite des leçons d'italien devient impossible.

Cette situation préoccupe bien plus le directeur de l'établissement que l'intéressé. Ce reclassement, ajouté au démenagement d'une autre élève en cours de semestre, implique la fermeture de la classe d'italien, fréquentée par sept enfants seulement, soit moins que le minimum prescrit par la LEO! Le directeur transpire déjà à l'idée d'affronter les parents de ces sept enfants: il devra leur expliquer qu'il ont désormais le choix entre une suite de scolarité avec italien dans l'établissement de la ville voisine (lui-même devra organiser les transports scolaires...) et l'abandon de l'italien pour se consacrer à l'une des options maths & physique ou économie & droit (pas de latin dans son établissement: il a su de manière très convaincante réorienter les trois aspirants latinistes en fin de huitième). Mais comment donc faire rattraper le retard des élèves changeant d'option sur ceux qui étudient cette option depuis le début de la neuvième? Il paraît plus simple de faire comprendre au maître de maths de Gino que les hormones de ce dernier vont se calmer et que, avec un peu d'appui supplémentaire, cet élève possède toutes les potentialités pour rester en niveau 2...

\* \* \*

Sous le régime EVM, c'était bon an mal an une petite moitié (47%) de l'effectif de la volée qui débarquait dans les gymnases du Canton pour viser l'obtention d'une maturité ou d'un diplôme.

Deux ans après l'entrée en vigueur de la nouvelle LEO, un directeur de gymnase a téléphoné à ses confrères du degré secondaire I dans sa zone de recrutement. Les nouvelles qu'il a recueillies lui posent un problème mathématique insoluble.

### Revue de presse

*slogan du parti pour faire fondre les électeurs. [...] La distribution de tournesols et de semence de fleurs permettra aux Verts de rester proches de la nature. [...]*

Le PLR et l'UDC laissent aux sections cantonales le soin de trouver des gadgets. Ainsi M. Philippe Miauton, porte-parole des jeunes PLR, annonce: *«[...] ceux-ci distribuent de la crème solaire afin de ne pas devenir rouge» comme on peut le lire sur les tubes. [...]*

Nous prend-on pour des enfants ou des demeurés? Ces gadgets sont bien l'expression du mépris que les gens des partis affichent à l'égard de ceux qu'ils veulent séduire et qu'ils nomment avec une emphase toute démocratique: le peuple souverain.

E. J.

### Des chiffres qui font rêver

Nous avons reçu récemment une publication éditée par le mouvement «Priorité Liberté». Nous avons de bonnes raisons de croire que les affirmations qui y sont contenues sont véridiques, puisqu'elles sont placées sous le patronage des conseillers nationaux Christian Luscher et Jean-François Rime, tous deux candidats il y a quelques mois à l'élection au Conseil fédéral. Voici un extrait de ce texte:

*Chaque année le Conseil fédéral et le Parlement produisent de nouvelles lois et ordonnances. Alors que 2062 pages de*

Les effectifs venant juste de terminer la dixième année sont actuellement répartis pour 40% en voie gymnasiale (tendance croissante à 43% en neuvième) et 60% en voie générale. Ces faits ajoutés à d'autres informations reçues laissent statistiquement prévoir que plus de 60% de la volée va débarquer dans son établissement d'ici une année, soit un quart à un tiers de plus que les années précédentes! En termes concrets, notre directeur devra, durant le triennat à venir, ouvrir douze classes supplémentaires et engager autant de professeurs à plein temps.

Mais ce calcul reste théorique: l'infrastructure de son établissement ne peut pas absorber cet afflux: on pourra au mieux aménager trois salles de classe supplémentaires dans les constructions existantes. On peut certes imaginer à titre provisoire - un provisoire qui risque de durer - d'installer des «Portakabin» dans le préau. Mais ceci ne résoudra pas la question du manque de salles de gym et d'auditoires de chimie / biologie. Faudra-t-il dès lors remonter les effectifs à plus de vingt-cinq par classe? Notre directeur attrape des sueurs froides à l'idée de faire admettre cette réalité aux enseignants de l'établissement, ce d'autant plus qu'il doit aussi leur annoncer la disparition d'une des deux salles des maîtres, sacrifiée pour accueillir une des nouvelles classes...

\* \* \*

L'application de la LEO n'irait pas sans distorsions, compromis et ajustements. L'impossibilité de redoubler lors du premier cycle primaire ou l'application du chapitre concernant la pédagogie différenciée permettent d'imaginer d'autres situations croustillantes. Vous pouvez éviter ces scénarios catastrophes en votant OUI à Ecole 2010 et NON à la LEO.

CÉDRIC COSSY

<sup>1</sup> Les termes en italique sont les désignations officielles extraites de la LEO. La désignation des années scolaires correspond de même à celles définies par la LEO pour être HarmoS-compatibles: il faut retrancher deux pour faire la correspondance avec le système actuel.

*nouveaux textes de lois ont été publiés en 1990, on comptait en 2008 quelque 8000 pages de nouvelles lois et ordonnances. Et cela uniquement au niveau fédéral. Même des juristes s'y perdent. La bureaucratie déclenchée par ces nouvelles lois est énorme. Cet activisme législatif restreint la liberté de chacun d'entre nous et coûte extrêmement cher aux arts et métiers et à l'économie dans son ensemble. [...]*

Une immense machine juridico-administrative s'est mise en place à Berne, en partie grâce au zèle néfaste des Chambres et du Conseil fédéral qui laisse faire. Qui est encore capable de dominer cette machine? De 2062 à 8000 pages: ces chiffres font rêver, à moins que le rêve ne tourne au cauchemar.

E. J.

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch  
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

## Magnificence historique au Puy-du-Fou

Il est vingt-deux heures trente, le jour est maintenant tombé et l'immense tribune face au château du Puy-du-Fou est pleine à craquer. Pas de mouvement de foule, pas de hurlements, pas de canettes de bière qui volent et le sol n'est pas jonché de débris. Entre quatorze et quinze mille personnes attendent dans le calme le début de la *Cinés-cénie*, un spectacle nocturne en plein air rappelant l'histoire de la Vendée, créé voici plus de trente ans, en 1978, à l'initiative d'un jeune politicien nommé Philippe de Villiers.

La Vendée a été cruellement martyrisée, méthodiquement anéantie par les révolutionnaires républicains entre 1793 et 1796, et les Vendéens en ont conservé un hommage respectueux à la noblesse et à l'Eglise, qui ont canalisé à cette époque leur volonté de résistance. Ce poids de l'histoire, sensible dans toute la région – et résumé par cette expression: «le pardon n'est pas l'oubli» –, imprègne en particulier le spectacle donné au Puy-du-Fou. Ce dernier, malgré quelques références vaguement

démocratiques, reste donc suspect aux yeux des inspecteurs du *politiquement correct*: «*La mise en scène [...] exalte le mythe d'un âge d'or durant lequel nobles et gens du peuple auraient été soudés par un même idéal communautaire, image qui ne reflète pas la réalité de l'époque mais qui a servi jusqu'à nos jours à consolider une culture politique dont témoignent les commémorations du Puy-du-Fou*», lit-on par exemple sur *Wikipedia* (état au 28 juillet 2011, texte tiré de la revue *L'Histoire* de mai 2009).

Ceux qui ne se sentent pas tenus d'afficher cette distance craintive face à l'exaltation des anciens temps, de la chevalerie, de la paysannerie, des lignées familiales, voire d'une certaine fierté identitaire autre que celle de la *République une et indivisible*, ceux-là donc garderont surtout le souvenir d'un spectacle grandiose et éblouissant. Dans la fraîcheur de la nuit, devant les ruines du château du Puy-du-Fou, autour d'un plan d'eau, s'étend une scène immense où surgissent de tous

côtés des décors et des acteurs illustrant l'histoire et formant de véritables tableaux vivants, comme autant de toiles de Breughel soudainement animées. On y voit galoper des chevaux, s'avancer des carrosses, se battre des soldats et danser des paysans. Des animaux parquent tandis que des moulins brûlent au loin. Le tout est mis en valeur par de saisissants jeux de lumière, d'eau et de feu.

Le spectacle de la *Cinés-cénie* est produit depuis ses débuts par des bénévoles. Ils sont aujourd'hui environ trois mille à œuvrer pour offrir ces représentations à quelque 400'000 spectateurs par année. A côté du château, un grand parc de loisirs a été créé en 1989; il attire plus d'un million de visiteurs par année et assure ainsi un modèle économique viable. Il offre aussi et surtout un superbe complément aux événements nocturnes: on peut y passer une grande partie de la journée à se promener dans des décors de diverses époques, à découvrir des artisans exerçant d'anciens métiers, à écouter des

musiques traditionnelles, à observer de nombreux animaux et à assister à des spectacles de vikings, de chevaliers, de gladiateurs ou de dresseurs de rapaces, et cela en côtoyant un public plaisant et agréable, ce qui ne va pas toujours de soi de nos jours.

Les explications disponibles sur internet<sup>1</sup> apprendront au lecteur d'autres détails sur ce lieu étonnant; elles lui donneront peut-être l'envie d'y passer s'il traverse la Vendée.

Un détail finalement nous revient en mémoire: parmi les chevaux superbement harnachés s'élançant à bride abattue devant les spectateurs de la *Cinés-cénie*, l'un était revêtu d'ornements écartelés de sinople et d'argent. Les couleurs du Canton! Coïncidence, certes, mais on se prend à rêver: à quand un lieu dédié à l'exaltation populaire de l'histoire et de l'identité vaudoises?

P.-G. BIERI

<sup>1</sup> Site officiel: [www.puydufou.com](http://www.puydufou.com); ou sur *Wikipedia*: [fr.wikipedia.org/wiki/Puy\\_du\\_Fou](http://fr.wikipedia.org/wiki/Puy_du_Fou)

### Séisme monétaire

Dans son éditorial publié par *24 Heures* du 6 août, Thierry Meyer écrit: *La surévaluation du franc suisse va tester notre résistance pour quelques semaines encore, voire quelques mois. Cette anomalie récurrente, qui atteint ici des sommets insolites, met une pression considérable sur notre industrie d'exportation et sur le secteur touristique [...].*

*Cette semaine, la BNS a pris le taureau par les cornes en décidant d'injecter massivement des liquidités, et de jouer avec la toute petite marge de manœuvre qui lui reste sur le marché de l'argent. Une stratégie de politique monétaire plutôt que de politique des devises. [...]*

*Mais Merlin n'est pas de mèche avec les banques centrales. Tout le monde sait, même si certains font semblant de l'ignorer: il n'y aura pas de solution durable tant que la question du surendettement public ne sera pas abordé avec décision et fermeté par tous les pays concernés. A cet égard,*

*tous les plans de sauvetage resteront des miroirs aux alouettes tant que les Etats qui ont vécu au-dessus de leurs moyens, ou qui se sont moqués de leur politique fiscale, ne changeront pas drastiquement de culture. [...]*

*Le problème de la Suisse est que, en l'espèce, ce n'est pas le sien... Elle a réussi à contenir sa dette publique et à solidifier son économie. Elle ne doit pas céder à la panique et changer de politique. Il faut laisser la BNS faire des pertes passagères pour lui permettre de jouer son rôle principal de régulateur, et oublier un peu celui, accessoire, de pourvoyeur de deniers cantonaux. Et, surtout, ne pas s'arrêter de manière fixe à l'euro: l'indépendance monétaire de la Suisse est une composante cardinale de son succès économique.*

Si le journaliste paraît très optimiste sur la durée de la perturbation monétaire, il reste qu'il a raison sur le fond.

Ph. R.

### 1<sup>er</sup> août: manger suisse!

*Commentaires.com* publie le 5 août un article de son rédacteur Philippe Barraud sur les craintes exprimées par trois de nos conseillers fédéraux: «Quand les lampions sont éteints». Jugeant leurs propos justifiés et regrettant que les partis les leur aient reprochés, M. Barraud commente:

*«[...] Le problème avec nos ministres, car il y en a un, n'est pas dans le ton des discours du 1<sup>er</sup> Août. Il est dans l'absence de stratégies claires pour faire face à ce qui apparaîtra très bientôt comme une urgence. Mais qui, aujourd'hui, pourrait imaginer une stratégie convaincante, puisque l'essentiel des difficultés qui nous attendent ont leur origine à l'étranger? La réalité crue c'est que, en tant que tels, nous ne*

*pouvons pas faire grand-chose, comme le montre le peu d'effet des mesures prises par la Banque Nationale Suisse. Et puis écoutez les économistes: ils divergent radicalement sur les mesures à prendre, selon qu'ils sont engagés dans la banque ou dans les affaires, donc libéraux, ou universitaires, donc de gauche (je caricature un peu, certes).*

*Si le gouvernement navigue à vue, que doivent faire les individus? Faire leurs courses à l'étranger? Les incitations distillées par les médias sont détestables. Par exemple, lorsqu'ils établissent un panier de la ménagère comparatif en choisissant, à l'étranger, des produits de très bas de gamme et d'origine incertaine, qui sont vendus à des prix qui étranglent les producteurs, par des vendeuses qui peuvent à peine se les payer! Pour ma part, je préfère payer plus cher des produits locaux de qualité: par patriotisme si on veut, par respect pour nos producteurs surtout, mais aussi par souci de ma santé... et par gourmandise! Savez-vous qu'en Allemagne, on fabrique des pizzas avec du fromage artificiel, élaboré à base d'huile de palme? Pas chères, c'est sûr...»*

### Heureux événement

Le 24 juillet, nos amis Olivier et Céline Klunge ont eu la joie de devenir les parents d'une petite Céleste Elisabeth Nelly. Nous adressons toutes nos félicitations à notre collaborateur et à son épouse et formons tous nos vœux pour la petite Céleste.

### Droit de vote et d'éligibilité des étrangers: on aimerait entendre les opposants

Le 4 septembre prochain, outre les sujets scolaires, les citoyens vaudois seront appelés à se prononcer sur l'initiative intitulée «*Vivre et voter ici – Pour les droits politiques des étrangères et des étrangers au plan cantonal*». Après avoir réussi à faire accepter le droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau des communes, les auteurs de l'initiative espèrent l'imposer aussi dans la politique cantonale.

Cette revendication constitue une négation du droit de la nationalité et de la notion même d'appartenance à une communauté nationale – qui n'est pas fermée mais dans laquelle on entre par un acte explicite appelé naturalisation. L'initiative est donc soutenue par tout ce que notre Canton compte de partis, d'organisations, de groupuscules, d'artistes et d'ecclésiastiques de gauche, auxquels le seul terme de *nation* donne des boutons de fièvre. S'y ajoutent quelques centristes égarés, les habituels radicaux de gauche, et bien sûr les représentants des innombrables lobbies

des communautés étrangères de l'hémisphère sud, prêts à accuser de racisme tous ceux qui se trouveront sur leur passage.

On veut bien croire qu'une partie de ces gens n'ait pas réfléchi aux problèmes institutionnels que pose le fait d'accorder les droits politiques aux étrangers. Mais, il ne faut pas être naïf: la plupart des membres du comité d'initiative savent parfaitement ce qu'ils font, se soucient comme d'une guigne du mal qu'ils peuvent causer à long terme à la communauté vaudoise et lorgnent avec avidité sur la masse importante des étrangers, dont ils aimeraient tirer le plus rapidement possible un nombre respectable d'électeurs reconnaissants.

Il serait souhaitable que les politiciens opposés à cette vision utilitariste et méprisante des droits populaires et de la naturalisation se manifestent eux aussi, avec conviction et si possible avant que les urnes ne soient pleines.

P.-G. B.

## Le Coin du Ronchon

### Peut-on encore vivre avec vingt-six Facebooks différents?

*Facebook*, comme on le sait, ne laisse personne indifférent. Outre ceux qui sont pour – et qui ne nous intéressent pas ici –, il y a ceux qui sont contre parce que c'est (relativement) nouveau, ou trop démocratique, pas assez fédéraliste ou encore pas assez vaudois, mais qui s'y sont mis finalement et qui sont très contents d'utiliser ce réseau pour garder contact avec leurs amis qui pensent la même chose. Mais il y a aussi ceux qui sont contre parce qu'ils aiment à se donner un genre *Je dénonce la vilaine puissance capitaliste américaine qui manipule mes données*; parmi ceux-ci, certains décident de créer eux-mêmes un nouveau réseau, cette fois démocratique et transparent et vraiment respectueux, etc., et ils le font savoir *urbi et orbi*, c'est-à-dire généralement dans la presse locale au cœur des vacances.

C'est ainsi que l'on voit se créer ici et là des *Facebook bis* qui n'auront évidemment jamais les moyens de développe-

ment techniques et publicitaires dont bénéficie l'original, et surtout qui ne regrouperont jamais davantage qu'un petit groupe de voisins et d'amis, chacun restant par ailleurs sur le «vrai» *Facebook* pour garder le contact avec ses cent trente amis (selon la moyenne statistique officielle).

Selon l'expression politico-médiatique consacrée, «il n'est plus possible de vivre avec vingt-six systèmes cantonaux» dans quelque domaine que ce soit. En revanche, la perspective d'avoir autant de «réseaux sociaux» isolés que d'individus connectés à internet et de voir *Facebook* se transformer en jeu du solitaire semble plaire à nos faiseurs d'opinions. La presse n'aime pas le *cantonalisme étroit*, mais l'*individualisme étroit* ne la dérange pas. *Small is not beautiful*, mais *very very small* c'est très bien. Allez comprendre pourquoi...

LE RONCHON